Règles locales du Golf de Lille Métropole 2019

Ces règles locales spécifiques complètent le règlement des compétitions.

Hors limites

- -Les hors limites sont définis par des piquets blancs ou des clôtures
- -Les piquets blancs entre le 3 et le 16 ne sont considérés comme hors limite que du 16 vers le 3.
- -Trou 9, Hors limite à droite, pour la sécurité des joueurs, accès interdit.

Zones à pénalité

- -Trou 2, tout le long du côté gauche la zone à pénalité rouge est considérée zone à pénalité illimitée.
- -Trou 8, tout le long du côté droit la zone à pénalité rouge est considérée zone à pénalité illimitée.

Cheminements

-Tous les chemins du golf sont considérés comme obstructions inamovibles.

Câbles électriques et câble téléphone

-Aux trous 4, 7 et 15, toute balle touchant un câble (et uniquement un câble) devra être rejouée sans pénalité.

Dégagements, Modification article R16.1

-Le dégagement d'une interférence avec le stance, due à un trou, un rejet, ou un passage fait par un animal est interdit.

Les dropping zones

En option supplémentaire à la règle 17, possibilité d'utiliser les dropping zones suivantes :

- -Trou n°7 près du départ dames boules rouges
- -Trou n°17 près du départ dames boules rouges

Terrain en réparation

-Piquets bleus ou tracé blanc.

Infraction aux règles locales spécifiques :

- -2 coups de pénalité en Stroke Play
- -Perte du trou en match-play